

# DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

\*\*\*\*\*

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	68	DÉLIBÉRATION N°	13/2022
Membres présents :	39		
Nombre de pouvoirs :	7	SÉANCE DU	30 mars 2022
Nombre de votants :	46		

Date de convocation : 24 mars 2022

Date d'affichage : 2 avril 2022

Le trente mars deux mille vingt-deux, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle Socio Culturelle à Cepoy en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

**ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM.**

CCCCFG : De WILDE Florent, JOBET Yohan, LEROY Daniel, MALET Jean-Jacques, MARTIN Valérie, MOREAU Philippe.

3CBO : BURON Jocelyn, CHEVALIER Jean-Luc, CORBY-GUÉNÉE Catherine, DUPUIS Thierry, GAUDY Christophe, HAMON Stéphane, LUCAS Nathalie, MONIN Ghislaine.

CC4V : DHAMS Hélène, FACY Joël, GADOIS Céline, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, LEROY Angélique, NÉRAUD Frédéric.

AME : BILLAULT Jean-Paul, BOUQUET Christophe, CARNEZAT Marie-Laure, COULON François, De LAPORTE Hélène, DIGEON Benoît, DUCHENE Jean-Marie, DUPATY Gérard, GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, GODEY Éric, GUERIN Régis, LELIEVRE Gérard, FAURE Cyril, GABORET Grégory, LEON Fabien, MASTYKARZ Catherine, TERRIER Charles, VAREILLES Philippe.

PARTENAIRES : GRANDPIERRE Alain, GABORET Jalila, SAUTREUIL Magali.

**ABSENTS EXCUSÉS : MMES et MM.**

CCCCFG : ROBINEAU Isabelle, WURPILLOT Stéphanie, FÉVRIER Albert.

3CBO : BETHOUL Christophe.

CC4V : BERTHAUD Jean.

AME : BASCOP Valérie, CHRISTODOULOU Alexis, CHARLES Valerie, CLERET Benjamin, DE MAUMONT Franck, GAILLARD Michel, LAVIER Jean Charles, TOURATIER Claude, WEBER Edouard.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 05/04/2022

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-045-200086643-20220330-D13\_2022-BF

**POUVOIRS** : M. LAVIER Jean Charles a donné pouvoir à M. DUPATY Gérard, M. TOURATIER Claude a donné pouvoir à M. COULON François, M. DEMAUMONT Franck a donné pouvoir à M. FAURE Cyril, M. CLERET Benjamin a donné pouvoir à M. BILLAULT Jean-Paul, MME. CHARLES Valerie a donné pouvoir à M. DIGEON Benoît, M. BETHOUIL Christophe a donné pouvoir à DUPUIS Thierry, M. FÉVRIER Albert a donné pouvoir à MME. MARTIN Valérie.

**Secrétaire de séance** : Valérie MARTIN, Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

### Approbation du compte administratif 2021

**Le Comité Syndical réuni sous la présidence du Doyen d'âge, hors la présence de Monsieur le Président du PETR Gâtinais montargois,**

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif qui peut se résumer ainsi :

Exercice 2021 du 1/01/2021 au 31/12/2021

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent
Résultats reportés		77 558,11 €	4 448,28 €			73 109,83 €
Opérations de l'exercice	60 414,78 €	44 969,30 €	997 086,13 €	1 100 577,47 €	1 057 500,91 €	1 145 546,77 €
<b>Total</b>	60 414,78 €	122 527,41 €	997 086,13 €	1 100 577,47 €	1 057 500,91 €	1 218 656,60 €
Résultats de clôture	-15 445,48 €		103 491,34 €			88 045,86 €
Restes à réaliser						
Total cumulé		62 112,63 €		99 043,06 €		161 155,69 €
Résultats définitifs		62 112,63 €		99 043,06 €		161 155,69 €

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Vote et arrête les résultats définitifs ;

5° Ont signé au registre des délibérations (Voir feuille jointe)

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,  
Frédéric NÉRAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 05/04/2022

Application agréée E-legalite.com